## CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU RHONE

Direction de la Vie Locale Service de la Vie Associative 0413313922

## RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 5 AVRIL 2019 SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL RAPPORTEUR(S) : MME SOLANGE BIAGGI

OBJET : Soutien aux associations - Enfance fonctionnement et investissement 1ère répartition 2019.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déleguée à la vie associative, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

J'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation, suivant les tableaux joints au présent rapport, les demandes de subvention de fonctionnement et d'investissement formulées par diverses associations, au titre de l'année 2019 et dans le cadre du dispositif de soutien aux associations œuvrant en faveur de l'enfance.

Le montant des subventions à allouer s'élève à :

- 1) 44 700€en fonctionnement;
- 2) 10 000€en investissement biens mobiliers, matériels et études ;
- 3) 20 000€en investissement bâtiments et installations.

Pour toute subvention supérieure à 23 000 € une convention de partenariat conforme à la convention type prévue à cet effet, sera établie préalablement au versement de l'aide départementale.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL